



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FONDATION FRANZ WEBER DU  
26.02.2019

## **Le Conseil fédéral le confirme: la durabilité du commerce de poissons d'ornement ne peut pas être contrôlée à l'étranger**

**Le commerce de poissons d'ornement est hors de contrôle: le Conseil fédéral confirme, dans une réponse à une interpellation, qu'il estime qu'il est très difficile, voire impossible, de contrôler le respect des conditions en matière de durabilité. Les initiants du grand aquarium „Ozeanium“, prévu à Bâle, sont également confrontés à cette problématique. Les déclarations spontanées des commerçants de poissons d'aquarium ne sont pas suffisantes. La preuve indépendante de la durabilité n'est pas possible, actuellement, au niveau international.**

La Fondation Franz Weber salue l'interpellation « le commerce de poissons d'ornement cache de la souffrance animale » déposée par Iërne Kälin, qui demande entre autres une interdiction d'importer les poissons capturés dans la nature lorsqu'ils sont issus de sources ne respectant pas les principes de durabilité, et l'adoption des mesures qui s'imposent en conséquence.

Dans le cadre de sa prise de position sur l'interpellation de Mme Kälin, le Conseil fédéral indique notamment qu'il « *serait souhaitable d'établir la transparence sur la provenance et le mode de capture des poissons d'ornement proposés dans le commerce. Toutefois, les informations sur le commerce et les méthodes de capture à l'échelle mondiale sont encore très lacunaires* ». Monica Biondo, biologiste marin et spécialiste en matière de poissons coralliens, a mené une investigation sur le commerce de poissons d'ornement en Suisse dans le cadre de son doctorat. Elle explique que « *la structure de ce commerce est extrêmement complexe. Les poissons sont capturés dans une région et sont ensuite acheminés vers des commerçants intermédiaires, par différentes méthodes de transport – le bateau, la voiture, l'avion – jusqu'en Suisse* ». Ces conditions commerciales s'appliquent également aux initiants de l'Ozeanium au sein de la ville de Bâle. Les partisans de ce projet d'aquarium géant expliquent qu'ils peuvent compter sur la longue expérience de leurs fournisseurs. Le caractère durable des méthodes de travail de ces fournisseurs demeure toutefois à prouver. D'après Monica Biondo, experte de la Fondation Franz Weber, « *à ce jour, il n'existe pas de surveillance internationale de ce commerce. Il est faux et gravement naïf de penser pouvoir se fier aux déclarations spontanées et aux auto-évaluations des commerçants, qui assurent que la capture des poissons d'aquarium dans la nature serait durable* ».

La réponse du Conseil fédéral à l'interpellation de Mme Kälin confirme cette appréciation concernant la durabilité. Le Conseil fédéral indique toutefois être opposé à une interdiction d'importer les poissons capturés dans la nature issus de sources ne respectant pas les principes de durabilité – et cela en invoquant le fait que « *des contrôles visant à vérifier le respect des conditions à l'étranger seraient très difficiles, voire impossibles* ».

Vera Weber, Présidente de la Fondation Franz Weber, s'étonne : « *Si l'Etat suisse estime qu'il n'est pas possible de prouver et de contrôler la durabilité du com-*

*merce de poissons d'ornement, comment, simultanément, les initiants de l'Ozeanium peuvent-ils promettre la durabilité ? Leur argument souvent répété d'une « longue expérience » n'est qu'une promesse vide et ne peut aucunement faire office de preuve ».*

La Fondation Franz Weber s'engage depuis 2011 au niveau international pour mettre à jour les graves problèmes liés au commerce de poissons d'aquarium, et pour que celui-ci soit dûment combattu. Le travail de recherche de Mme Biondo a eu pour effet que la Suisse, avec les Etats-Unis et l'UE, ont déposé une demande à la prochaine Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES), qui aura lieu en mai 2019, pour que le commerce des poissons d'aquarium marin fasse l'objet d'une enquête. Les pratiques cruelles pour les animaux et l'ampleur de la souffrance animale provoquées par l'industrie des aquariums doivent enfin pouvoir être quantifiées. C'est la seule manière de prendre des mesures adéquates pour la protection des mers.

#### COMMERCE DE POISSONS D'AQUARIUM EN SUISSE

La taille du commerce des poissons d'aquarium en Suisse est plus importante que ce que l'on s'imagine à première vue : en raison des accords bilatéraux de la Suisse, il n'existe aujourd'hui pas de données sur les importations en provenance de l'UE, et donc aucun moyen d'évaluer scientifiquement le volume du commerce. Des calculs comparatifs doivent donc être opérés. Ceux-ci démontrent qu'au moins 220'000 poissons d'aquarium marins sont importés chaque année en Suisse.

Source: **Global Ecology and Conservation**. *Quantifying the trade in marine ornamental fishes into Switzerland and an estimation of imports from the European Union* (2017). [Lien vers la publication scientifique](#).

#### CONTACT

##### **Fondation Franz Weber**

Vera Weber, Présidente, 079 210 54 04, veraweber@ffw.ch  
Monica Biondo, biologiste marin et spécialiste en matière de commerce des poissons d'aquarium en Suisse, 076 592 49 60, monicabiondo@ffw.ch

##### **Informations supplémentaires**

Interpellation de I. Kälin: le commerce des poissons d'ornement et la souffrance vers la prise de position du Conseil fédéral

Industrie des aquariums: *Le destin oublié des poissons marins d'ornement* – Engagement de la Fondation Franz Weber vers le projet

NOzeanium – Site internet du Comité „NON à l'Ozeanium“ vers le site (allemand)